



# PEINTURES AUX HUILES NATURELLES.

## **Description**

Peinture aux huiles naturelles aux solvants pour bois extérieur à haut pouvoir couvrant, extrêmement résistant aux intempéries et aux UV. Prête à l'emploi.

Thixotrope et facile à appliquer. Elle a un très bon accrochage sur le bois.

Elle répond aux normes DIN EN 9271-6. Elle contient un conservateur de film qui protège la surface de l'encrassement par des micro-organismes tels que les moisissures.

## **Domaine d'utilisation**

Pour les extérieurs en bois comme les revêtements de façade, avant toit, bande de rive, clôtures, tous les composants selon DIN 927-1,

**\*Pour les supports plâtres l'application doit se faire après une impression adaptée.**

Ne convient pas pour les sols.

Il est recommandé de faire un essai avant application sur toute la surface.

## **Composition :**

Base du liant: Huile de lin, huile de tung, huile de tall, huile de ricin, huile de poissons et de colophane. Dilué avec une essence minérale, elle contient également un conservateur de film et du siccatif.

**Pigments** : Oxyde

**Densité** : 0.950 à 1,2 kg/l selon teinte

**Extrait sec** : 60 à 70% selon teinte

**Agent actif** : Conservateur de film Propi-IPC selon norme Din 68800

**Teinte couvrante** : Gamme Malouinières

**Degré de brillance** : Satiné, 17 à 30% selon le niveau de pigmentation

**Conditionnement** : 1L, 5L

**Conservation** : Stable au stockage jusqu'à une année dans un milieu tempéré.

**Consommation** :

Sur bois poncé : 10 à 12 m<sup>2</sup>/l

Sur brut de sciage : 5 à 8m<sup>2</sup>/l

Sur un support plâtre : 8 à 10 m<sup>2</sup>/l

**Mode d'application** : A la brosse spalter (soie de porc)

**Le mastic doit être bien sec avant l'application.**

**Tout débordement de la peinture sur le vitrage doit être retiré.**

**La garantie de notre peinture est liée au primaire utilisé.**

**Réserve sur la tenue de notre peinture si le primaire est autre que Malouinières.**

**Préparation du support** : Le support doit être sec et exempt de graisse et de poussière.

La surface à peindre doit être propre et saine. Les bois dégradés par les intempéries ou juste rabotés

doivent être poncés. Les arêtes doivent être arrondies avec un rayon 2mm. Les bois sensibles aux champignons bleus doivent si possible être traités sur tous les côtés avec l'imprégnant en insistant sur les bois de bout doivent.

**Application sur bois brut :**

1 x primaire adapté à l'essence du bois

2 x Peinture aux huiles naturelles (certaines teintes peuvent nécessiter une couche supplémentaire)

Bien respecter le temps de séchage entre chaque couche (sec à cœur).

**Application sur support plâtre :**

**1 x Primaire adapté**

**2 x Peinture aux huiles naturelles (certaines teintes peuvent nécessiter une couche supplémentaire)**

**Bien respecter le temps de séchage**

**Séchage à 20°C et 75% d'humidité d'air :**

Sec au toucher : 24 h

Manipulable : 48h

Recouvrable : 24h

Sec à cœur : 48h

**Température d'application :**

Température du support : min + 5 °C, max. + 30 °C.

Degré hygrométrique de l'air max. 80 %.

**Entretien :** Nettoyez le support et appliquez une couche de glacis dès que la surface est farineuse.

**Nettoyage des outils** A la térébenthine ou diluant universel. Le produit sec ne se dilue plus.

**Mise en garde :** Afin d'éviter l'auto inflammation des chiffons imbibés, laisser les sécher ouverts comme du linge ou mettez-les dans une boîte en métal fermée hermétiquement.

**Elimination des déchets :** Code UE 08 01 11 (S), code OFDS 1620 (CH)

Remettre les restes et le produit périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage.

Interdiction de le déverser dans les canalisations. (Eaux et égouts) et dans le sol.

Ordonnance sur le traitement des déchets spéciaux.

**Remarque :** Ces données techniques sont conformes à nos connaissances techniques actuelles et servent de directive et recommandation. Elles n'engagent cependant pas notre responsabilité. Les impacts, les subjectiles, les machines et techniques d'application ainsi que le hasard et cas de force majeure sont hors de notre influence et de ce fait hors de notre responsabilité. En tous cas le client doit examiner la disponibilité du matériel sous conditions pratiques. Les recommandations verbales doivent être suivies d'une confirmation écrite et signée en bonne et due forme.

Cécile MUGLER SARL

70 Avenue St Michel 35400 Saint-Malo –Tel : 02 99 20 87 41/06.71.80.86.24

E. mail : [cmugler@malouinieres.com](mailto:cmugler@malouinieres.com) – Internet : [www.malouinieres.com](http://www.malouinieres.com)

SARL au capital de 1000€ - SIRET 79039154400018 – RCS St Malo 790391544 –

Code APE 4752 A – N° tva Intracommunautaire : FR 41790391544